

FOCUS ECO BENIN N°13/2024

Note de synthèse et d'analyse de la situation macro-économique du Bénin.



Ce document donne une vue synoptique de l'économie béninoise et présente les perspectives à court et moyen terme. Il présente également l'état d'avancement de l'exécution du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) dans divers secteurs : **le présent numéro porte sur le secteur du cadre de vie.**



RUBRIQUES

	<u>Pages</u>
1. INDICATEURS CONJONCTURELS CLES.....	2
2. CLIMAT DES AFFAIRES.....	3
3. SITUATION ECONOMIQUE DU BENIN	4
4. EXECUTION DU PAG : FOCUS SUR LE SECTEUR DU CADRE DE VIE	11
5. SITUATION FINANCIERE DU BENIN	21
6. SITUATION MONETAIRE.....	30

QUELQUES CHIFFRES CLES (BENIN)

<p>+6,4%</p> <p>Croissance économique 2023 Source : INStAD</p>	<p>Taux d'investissement (2023)</p> <p>35.1 % (Source : BCEAO, Juin 2024)</p>	<p>Indice du climat des affaires</p> <p>100,8 Mai 2024 (Source : BCEAO)</p>	<p>Encours de la dette publique (31/03/2024)</p> <p>6 795,8 mds FCFA</p>	<p>52,4%</p> <p>Taux d'endettement public en % du PIB (31 mars 2024)</p> <p>Taux de progression des recettes de l'Etat : +12,1% (T1-2024) en glissement annuel. (DGI, DGD, DGTCP, mai 2024).</p>	<p>Taux d'urbanisation : 50% (2023), contre 44% en 2015 (Source : Banque Mondiale, 2024)</p>
<p>+2.3%</p> <p>Inflation Mai 2024 en glissement annuel (Source : BCEAO)</p>					

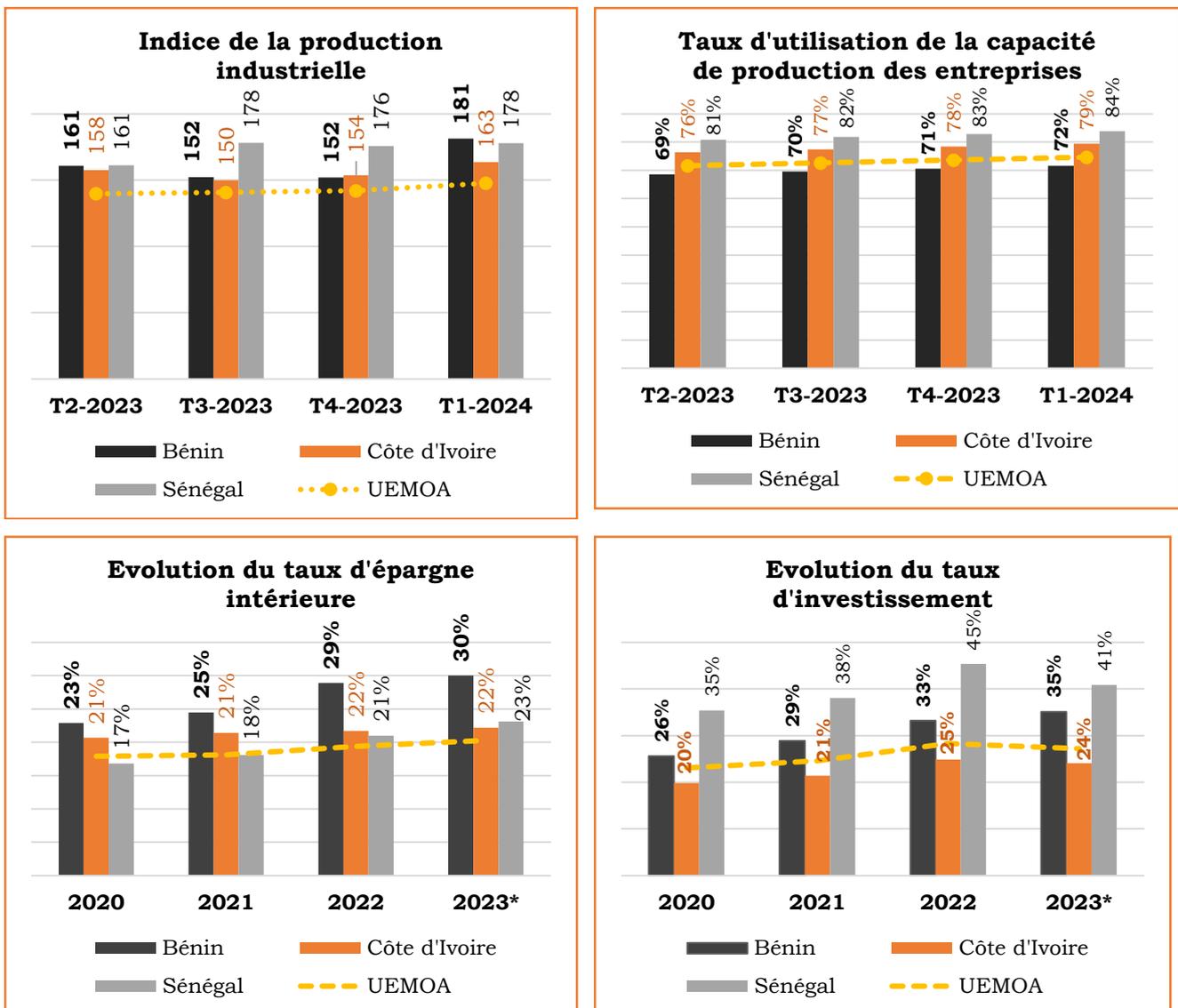
1. INDICATEURS CONJONCTURELS CLES

Tableau 1 : Quelques indicateurs conjoncturels au Bénin

Indicateurs	2023				2024-	2024-
	T1	T2	T3	T4	T1	T2 (Tendance)
Indice de production industrielle	170,7	160,8	152,1	151,9	181,3	↗
Indice du chiffre d'affaires du commerce de détail	110,6	102,2	112,3	106,1	111,2	→
Taux d'utilisation de la capacité de production des entreprises	64,3%	68,6%	69,6%	70,6%	71,6%	↗

Source : BCEAO, juin 2024 ; (Base des indices : 2013)

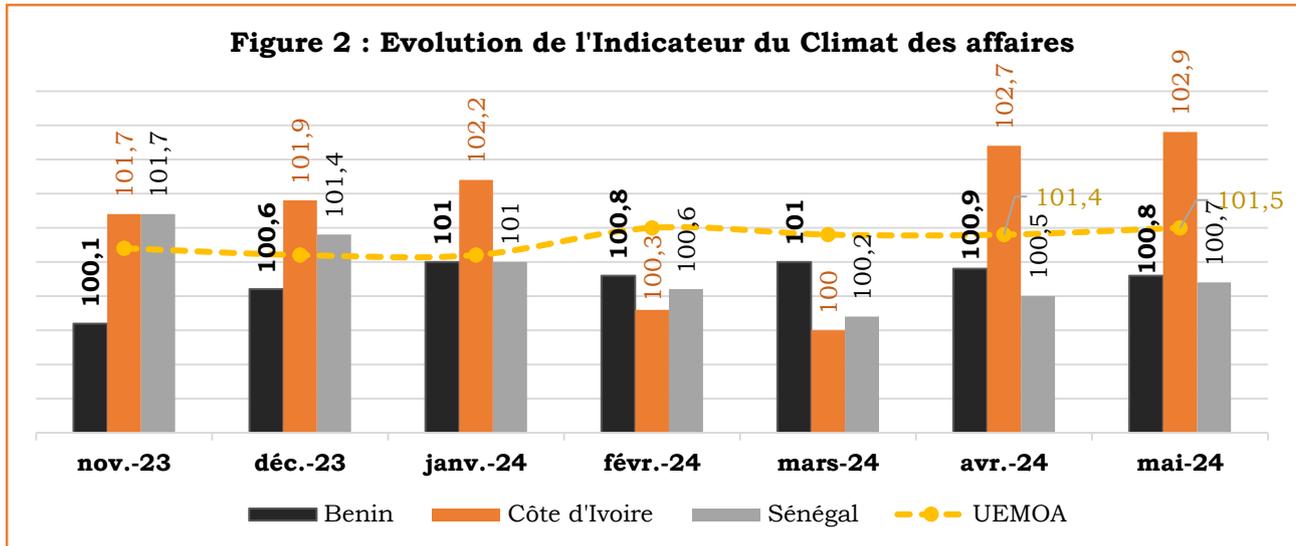
Figure 1 : Evolution de quelques indicateurs conjoncturels dans l'UEMOA



Source : BCEAO, juin 2024 ; (Base des indices : 2013)

2. CLIMAT DES AFFAIRES

L'indicateur du climat des affaires



Source : BCEAO, juin 2024

L'indicateur du climat des affaires, qui synthétise les opinions des chefs d'entreprise dans l'espace UEMOA, est demeuré au-dessus de sa tendance de longue période en se situant à **101,5 en mai 2024 contre 101,4 le mois précédent**. Cette évolution traduit le maintien de l'optimisme des chefs d'entreprise dans l'orientation favorable de la conjoncture.

Les principaux indicateurs d'activités sont ressortis en hausse en mai 2024. Ainsi, comparativement au même mois de l'année précédente, les indices des secteurs d'activités ont évolué dans l'UEMOA comme suit :

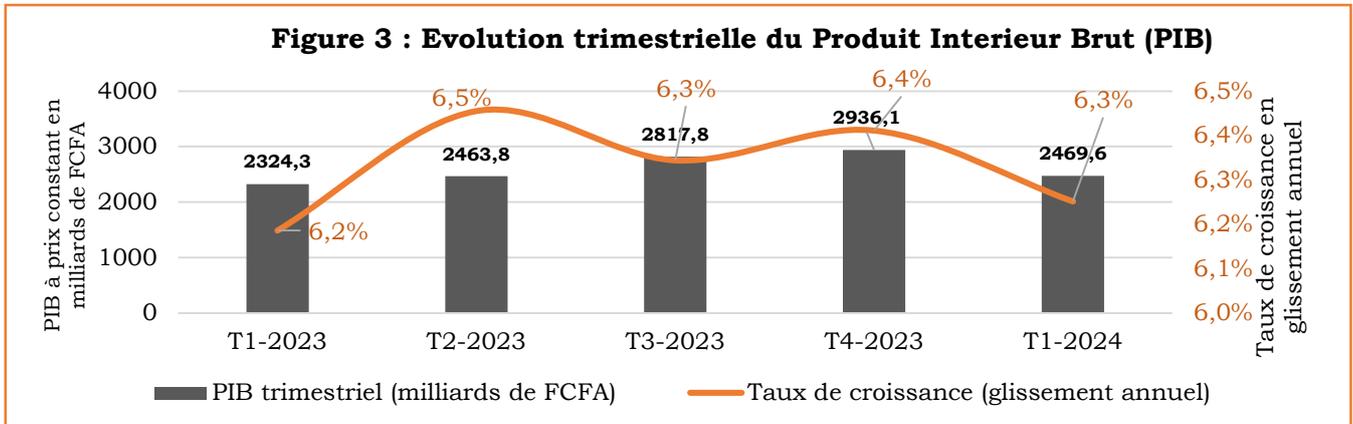
- **l'indice du chiffre d'affaires** : **+6,9%** contre +6,5% en avril 2024.
- **la production industrielle** : **+9,2%** en mai 2024, après + 6,9% le mois précédent.
- **les activités commerciales** : **+ 3,4%**, stable par rapport au mois précédent.

Au Bénin, l'indicateur du climat des affaires est passé de 100,9 en avril 2024 à 100,8 en mai 2024, soit une légère baisse de 0,1 point. Cependant, cet indicateur reste supérieur à 100, traduisant un climat des affaires plutôt favorable pour les entreprises au Bénin.

En effet, les soldes d'opinion des chefs d'entreprises sont positifs, montrant un climat favorable pour les activités économiques au cours du 2^{ème} trimestre 2024 (DGE/MEF, mai 2024). Cette opinion favorable est principalement portée par la branche des industries et BTP ainsi que celle du commerce.

3. SITUATION ECONOMIQUE DU BENIN

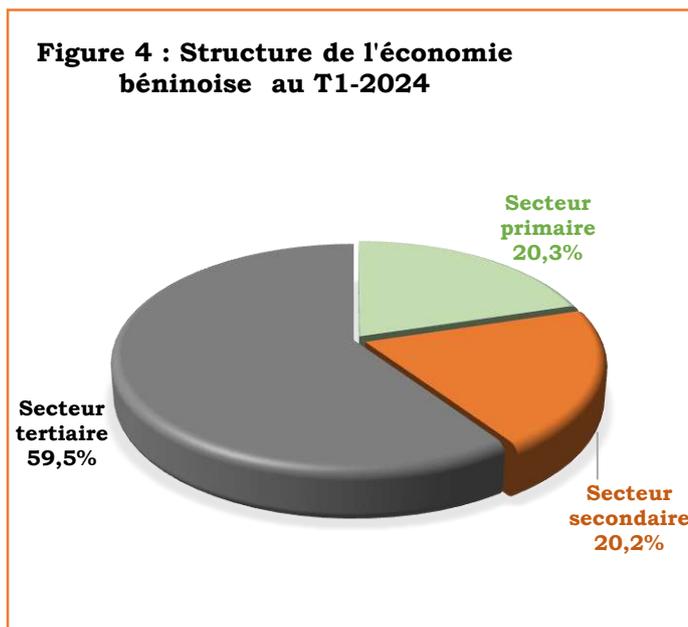
3.1. Richesse créée par l'ensemble des activités économiques du pays



Source : DGAE/INStAD, juillet 2024

La richesse totale créée par l'ensemble des activités économiques du pays est estimée à 2 469,6 milliards de F CFA au 1^{er} trimestre 2024, contre 2 324,3 milliards de F CFA au 1^{er} trimestre 2023. Ainsi, le Bénin a enregistré un **taux de croissance économique de 6,3%** (en glissement annuel) au 1^{er} trimestre 2024.

Cette variation positive de la richesse créée au niveau national a été possible grâce au développement des activités des services et les travaux de construction en cours dans le pays. Le secteur tertiaire, principal levier, y a contribué pour 3,3 points de pourcentage.



Source : DGAE/INStAD, juillet 2024

Par ailleurs, à l'issue du 1^{er} trimestre 2024, le secteur tertiaire a enregistré un poids de 59,5% dans le PIB tandis que le secteur secondaire et le secteur primaire ont représenté respectivement 20,2% et 20,3% du PIB.

Ces secteurs de la vie économique du Bénin ont affiché chacun une variation positive sur ces dernières années comme le montre le tableau suivant.

Tableau 2 : Evolution de la valeur ajoutée à prix constant par secteur d'activités (en milliards de FCFA)

Valeur ajoutée (à prix constant) en milliards de FCFA	T1-2023	T4-2023	T1-2024
Secteur primaire	425,1	883,1	448,2
<i>Taux d'accroissement (glissement annuel)</i>	<i>+4,8%</i>	<i>+5,3%</i>	<i>+5,4%</i>
Secteur secondaire	418,8	482,6	447,8
<i>Taux d'accroissement (glissement annuel)</i>	<i>+6,6%</i>	<i>+8,7%</i>	<i>+6,9%</i>
Secteur tertiaire	1 238,0	1 299,5	1 315,4
<i>Taux d'accroissement (glissement annuel)</i>	<i>+6,5%</i>	<i>+6,2%</i>	<i>+6,3%</i>

Source : DGAE/INStAD, juillet 2024

- La **valeur ajoutée du secteur primaire a connu une hausse de 5,4%** au T1-2024 après 5,3% un trimestre plus tôt. Cette croissance est principalement tirée par les branches « élevage et chasse » (+7,8%) et « agriculture » (+4,9%). L'agriculture est la principale branche du secteur primaire avec un poids de 64,7% au 1^{er} trimestre 2024.

Tableau 3 : Evolution de la production agricole sur la période 2021-2024 (volume en tonne)

Cultures (Volume en tonne)	Campagne 2021-2022 (1)	Campagne 2022-2023 (2)	Campagne 2023-2024* (3)	Variation en % (2)/(1)	Variation en % (3)/(2)
Céréales	2 308 913	2 297 373	2 412 256	-0,5%	+5,0%
Racines et tubercules	7 478 134	7 624 160	8 090 753	+2,0%	+6,1%
Cultures maraichères	668 590	675 189	714 031	+1,0%	+5,8%
Légumineuses (hors soja)	338 596	334 201	261 406	-1,3%	-21,8%
Soja	291 279	421 886	520 929	+44,8%	+23,5%
Production vivrière	11 085 512	11 352 809	11 999 375	+2,4%	+5,7%
Coton	766 036	588 110	612 000	-23,2%	+4,1%
Ananas	406 220	472 514	480 167	+16,3%	+1,6%
Anacarde	150 414	187 033	201 052	+24,3%	+7,5%

Source : DGE, sur la base des données de la DSA/MAEP (mars 2024).

NB : (*) données estimées en fonction des tendances)

- L'évolution de la production agricole est positive pour la campagne 2022-2023 avec des perspectives meilleures pour la campagne 2023-2024. Les données stabilisées du secteur agricole pour la campagne 2022-2023 indiquent une progression de la production vivrière de 2,4% par rapport à la campagne 2021-2022.
- Les tendances montrent que la campagne agricole 2023-2024 est caractérisée par une importante production de produits vivriers estimée à 11 999 375 tonnes (+5,7%) contre une production de 11 352 809 tonnes en 2023. Cette performance est notamment tirée par la production de racines et tubercules dont la hausse est estimée à 6,1%.
- Quant aux cultures industrielles, elles ont réalisé une bonne performance au terme de la campagne 2022-2023, en particulier l'anacarde et l'ananas qui ont connu respectivement un accroissement de 24,3% et 16,3%.

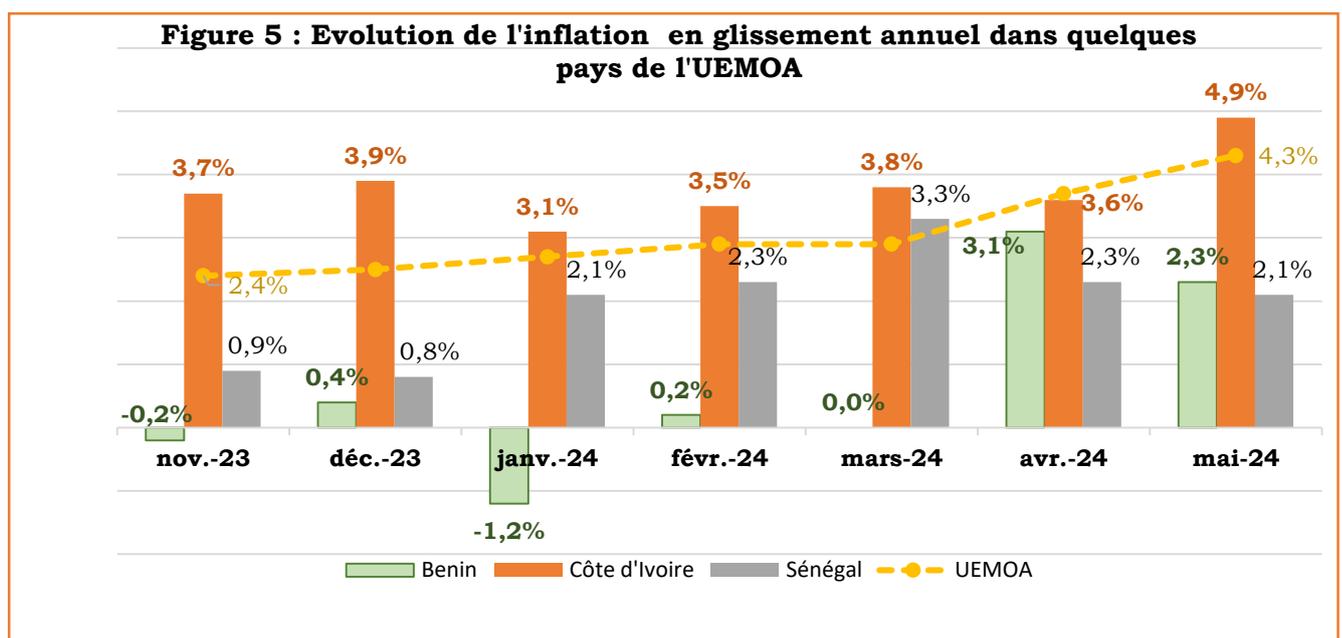
Pour la campagne 2023-2024, les cultures industrielles ressortiront robustes, en particulier le coton (+4,1%) et l'anacarde (+7,5%). Ces performances sont en lien avec les effets bénéfiques de plusieurs programmes et projets du secteur agricole.

- **Le secteur secondaire a connu une croissance de 6,9%** au T1-2024 ; les branches « fabrication de produits alimentaires » et « construction » sont les plus importantes, représentant respectivement 33% et 32% de la valeur totale créée dans le secteur ; la branche BTP a connu une croissance de 7% de sa valeur ajoutée, en lien avec les travaux de construction d'infrastructures en cours dans le pays.
- **Le secteur tertiaire a enregistré une hausse de 6,3%** de sa valeur ajoutée au T1-2024 ; cette valeur créée est dominée par celle des branches « commerce » (23,7%) et « transport » (18,2%).

En termes de croissance, on note des progressions significatives au niveau des branches d'activités suivantes :

- « Administration publique et sécurité sociale » (+10,1%), grâce au développement de services administratives en ligne.
- « Postes et télécommunications » (+8,5%) en lien avec le développement des activités de communications électroniques, notamment la croissance des activités des opérateurs télécoms.
- « Education » (+7,4%).
- « Hébergement et restauration » (+7,4%).

3.2. Evolution de l'inflation



Source : BCEAO, juin 2024

- **La moyenne du taux d'inflation** dans l'ensemble des pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (**UEMOA**) **est chiffrée à +4,3% en mai 2024** (glissement annuel).
Ce niveau général des prix est en légère accélération de 0,6 point de pourcentage par rapport au mois précédent où il s'est établi à +3,7%.
- L'analyse par catégorie de produits montre des accélérations au niveau des composantes "produits alimentaires" (+1,3 point de pourcentage), partiellement compensée par les décélérations notées sur les composantes "logement" (-0,4 point de pourcentage) et "transport" (-0,2 point de pourcentage).
- L'analyse par pays révèle des augmentations de l'inflation en mai 2024 :
 - au Niger (+13% contre +11% en avril 2024) ;
 - en Côte d'Ivoire (+4,9% contre +3,6% en avril 2024) ;
 - au Togo (+3,9% contre +2,6% en avril 2024) ;
 - en Guinée-Bissau (+3,2% contre +2,9% en avril 2024) ;
 - et au Mali (+1,2% contre +0,9% en avril 2024).

Par contre, des décélérations sont notées :

- au Sénégal (+2,1% contre +2,3% en avril 2024) ;
- au Burkina (+3,4% contre +3,7% en avril 2024) ;
- et au Bénin (+2,3% contre +3,1% en avril 2024).

- **Au Bénin, les principaux groupes de biens dont les prix ont contribué à l'inflation enregistrée en mai 2024 sont :**

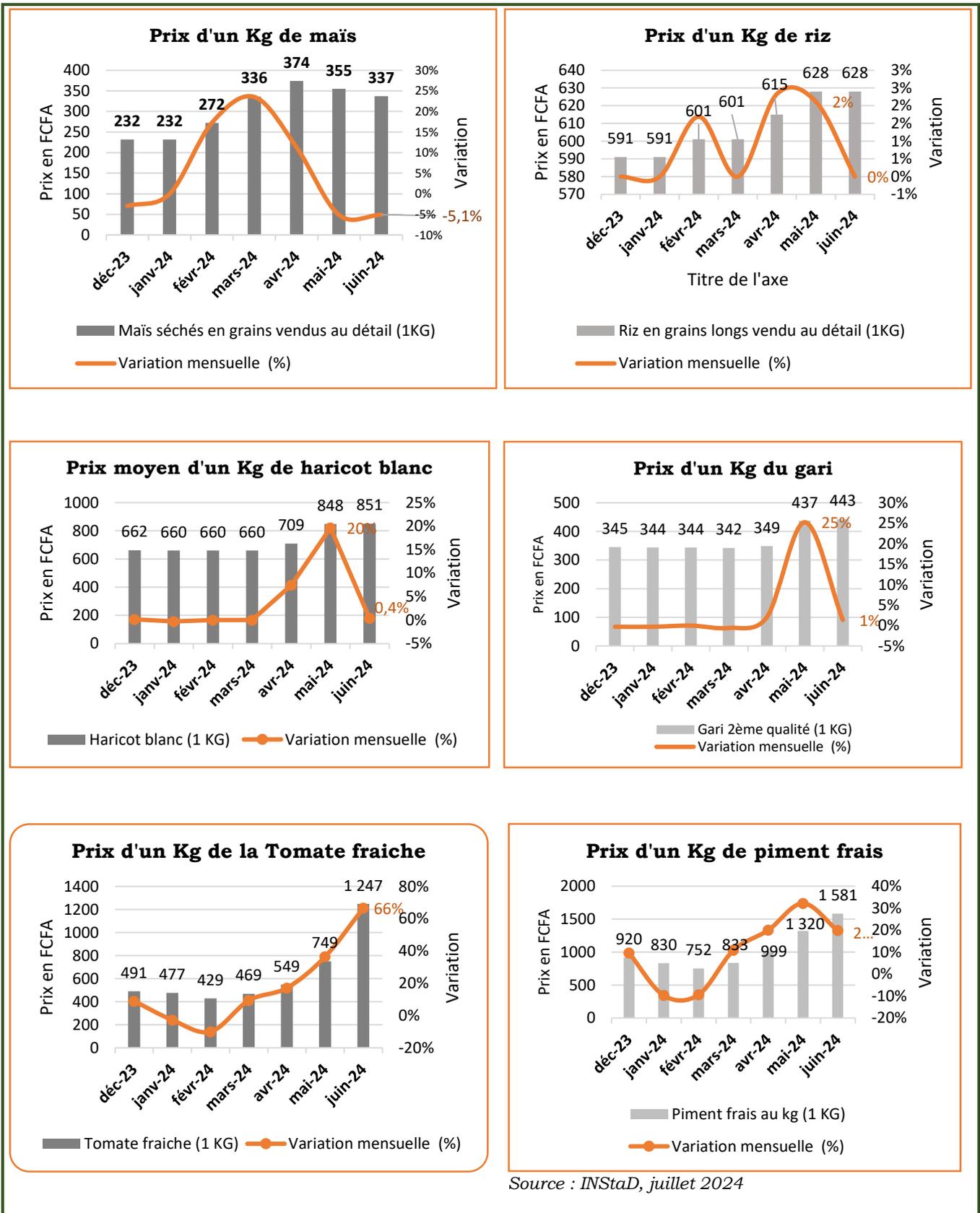
- « Tubercules et plantain » (+6,5%), en raison de la baisse de l'offre de l'igname et du manioc frais ;
- « Combustibles solides et autres » (+1,8%), liée à la diminution de l'offre du charbon de bois et du bois de chauffe en période pluvieuse ;
- « Carburants et lubrifiants » (+1,4%), à cause de la hausse du prix de l'essence *kpayo* à l'approvisionnement et à la hausse du cours du Naira ;

L'évolution observée sur le mois a été modérée par la baisse des prix des groupes de produits :

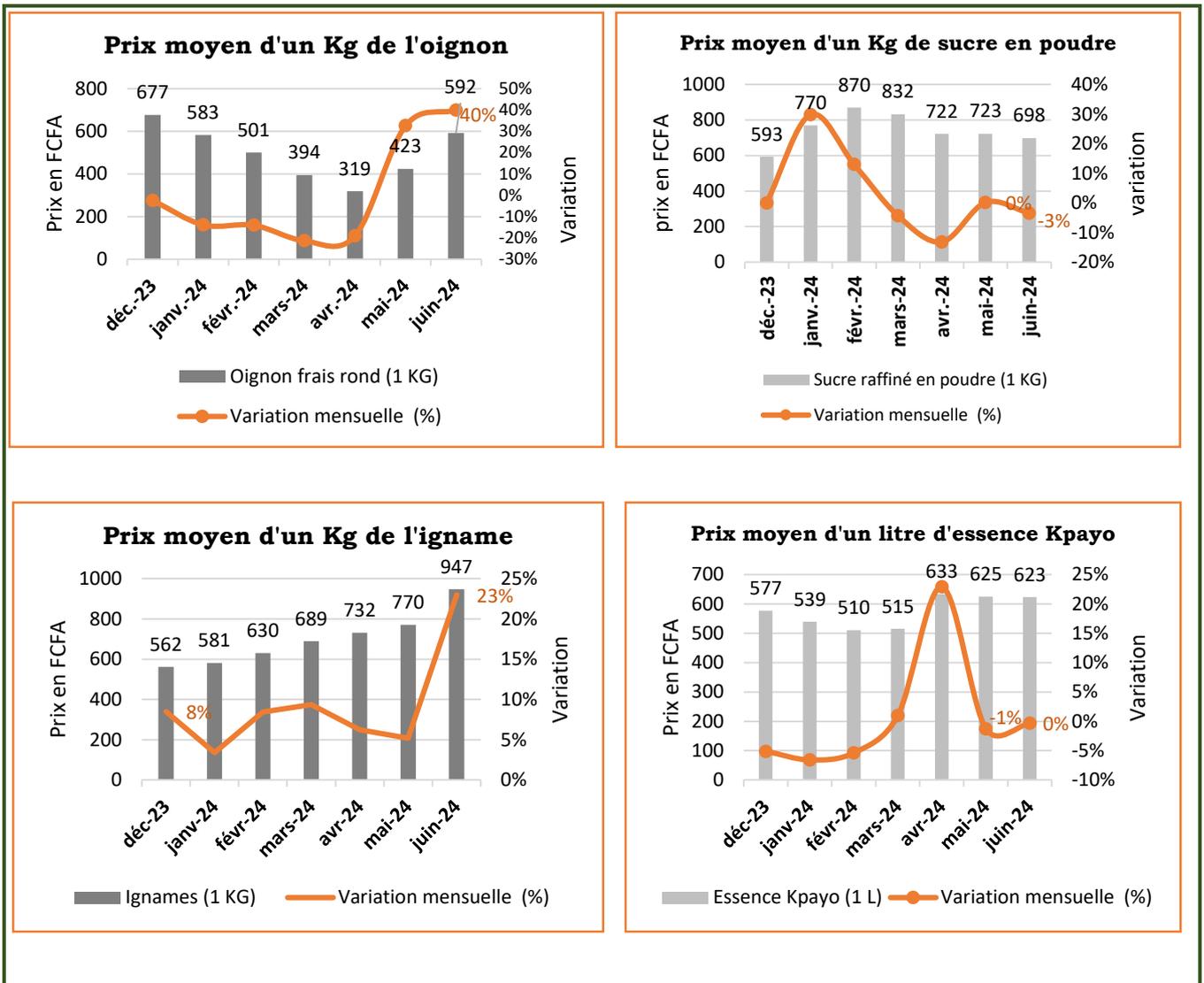
- « Poissons » (-1,9%), liée à une amélioration de l'offre du poisson sur les marchés ;
- « Céréales non transformées » (-0,9%), en raison du repli progressif du prix du maïs séché.

Les graphiques suivants renseignent sur quelques produits dont les prix ont connu récemment une variation significative sur les marchés de 6 grandes villes du Bénin : Cotonou, Porto-Novo, Parakou, Natitingou, Bohicon et Lokossa.

Figure 6 : Evolution mensuelle du prix unitaire moyen de quelques produits de 1^{ère} nécessité (maïs, gari, riz, tomate, piment, oignon et essence « kpayo » dans des grandes villes du Bénin)



Source : INStaD, juillet 2024



Source : INStad, juillet 2024

En se basant sur les graphiques ci-dessus, les produits ayant connu une évolution significative de leur prix entre avril et juin 2024 sont présentés ci-après :

- **Maïs séché en grains** : les prix du maïs séché en grains ont connu une baisse à partir de mai 2024 sur les marchés de toutes les villes ayant fait l'objet de l'enquête, après une hausse significative entre avril et mai 2024. Le recul des prix observé est lié aux mesures prises par le Gouvernement interdisant l'exportation informelle des céréales.
- **Igname** : les prix de l'igname poursuivent leur tendance haussière dans les villes considérées dans l'échantillon. L'accroissement des prix observé est lié à la baisse de l'offre du produit sur les marchés, en raison de la saisonnalité.
- **Tomate fraîche et Piment frais** : les prix de la tomate fraîche et du piment frais ont connu une diminution dans les grandes villes, en lien avec les importations de ces denrées en provenance du Togo, combinées avec le début de la production locale venant du Mono et du Couffo.

- **Oignon frais rond** : les prix de l'oignon frais rond ont enregistré une hausse dans les villes échantillonnées, à l'exception de la ville de Parakou où les prix de la denrée sont constants. Les évolutions des prix observées sont dues à une diminution progressive de l'offre de la denrée sur les marchés, en raison de la saisonnalité, d'une part, et des difficultés d'approvisionnement à partir du Niger, d'autre part.
- **Essence "kpayo"** : les prix de l'essence sur le marché informel sont en hausse dans toutes les villes de l'échantillon, en raison de l'augmentation du cours du naira durant la période.

3.3. Evolution de quelques indicateurs des échanges extérieurs

Tableau 4 : Evolution du trafic portuaire au 1^{er} trimestre 2024

Indicateurs	T1-2023 (1)	T4-2023 (2)	T1-2024 (3)	Variation trimestrielle (2/1)	Variation en glissement annuel (3/1)
Volume des importations (tonne)	1 892 952	1 443 772	1 257 511	-13%	-34%
Volume des exportations (tonne)	231 496	299 583	569 567	+90%	+146%
Transbordement (tonne)	344 159	68 613	71 086	+4%	-79%
Tare (tonne)	89 658	86 181	59 756	-31%	-33%
Total	2 558 265	1 898 149	1 957 920	+3%	-23%
Nombre de navires de commerces accostés	208	179	159	-11%	-24%

Source : Direction de la Prévision et de la Conjoncture/DGE/MEF/PAC, mai 2024

Au 1^{er} trimestre 2024, le trafic global de marchandises a connu une hausse de +3% par rapport au trimestre précédent. Cette progression s'explique par la hausse des exportations (+90%) qui sont passées de 299 583 tonnes (T4-2023) à 569 567 tonnes (T1-2024). Cette progression a été également possible grâce à la reprise des transbordements (+4%). De même, les exportations ont connu une augmentation de 146 % par rapport au 1^{er} trimestre 2023 (231 496 tonnes).

En dépit de cette hausse du trafic par rapport au dernier trimestre 2023, **le volume des marchandises enregistrées au 1^{er} trimestre 2024 demeure inférieur (-23%) à son niveau avant la crise politique au Niger** qui a entravé ses relations avec le Bénin, engendrant une paralysie d'une bonne partie des activités au port de Cotonou. Ainsi, en glissement annuel :

- Le nombre de navires a connu une baisse de 24 %, passant de 208 au 1^{er} trimestre 2023 à 159 au 1^{er} trimestre 2024.
- Les transbordements sont en baisse de 79%, passant de 344 159 tonnes au 1^{er} trimestre 2023 à 71 086 tonnes au 1^{er} trimestre 2024.
- Le volume des importations est toujours en baisse (-34%), en se chiffrant à 1 257 511 tonnes au 1^{er} trimestre 2024 après 1 443 772 tonnes au dernier trimestre 2023, contre 1 892 952 tonnes au 1^{er} trimestre 2023.



4. EXECUTION DU PAG : FOCUS SUR LE SECTEUR DU CADRE DE VIE

La vision stratégique du Gouvernement pour le secteur du cadre de vie est de faire du Bénin à l'horizon 2030, un pays vert, au cadre de vie assaini, attrayant et porteur de croissance économique. Cette vision a débouché au cours de la période 2021-2026 sur des choix stratégiques contribuant directement à la mise en œuvre et au suivi de réformes et projets structurants dans les domaines prioritaires que sont :

- gestion de l'environnement, des changements climatiques, des risques et autres catastrophes naturelles ;
- gestion de la biodiversité et des ressources naturelles ;
- urbanisme et Aménagement du territoire ;
- amélioration de la gestion de l'habitat et du foncier ;
- gouvernance du secteur.

Ainsi, trois grandes actions sont en cours de réalisation à travers le PAG II :

- la poursuite de la viabilisation des régions économiques et des zones de forte concentration humaine (pôles de croissance) ;
- l'amélioration de la gestion foncière et de l'habitat ;
- l'aménagement du territoire et promotion du développement durable.

La mise en œuvre de ces actions est déclinée au travers des projets décrits ci-après.

4.1. Projets dans le secteur du cadre de vie

Tableau 5 : Programmation des activités pour la période 2021-2026

Programme	Nombre	Montant (milliards de FCFA)		Programme financière annuelle 2021-2026 (milliards de FCFA)					
		Exécuté 2016-2021	Prévu 2021-2026	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Nouveaux projets PAG 2 (2021-2026)	6	-	389	5	29	33	128	117	77
Projets PAG 1 (poursuivis sur la période 2021-2026)	12	641	1 477	78	419	477	314	157	32
TOTAL	18	641	1 866	83	448	510	442	274	109

Source : BAI, 2022

Dans le secteur du cadre de vie, 19 projets ont été entamés en 2016 pour 2 870 milliards FCFA, avec 7 projets totalement achevés en 2021. Le reste (12) des projets démarrés au PAG 1 sont en cours d'achèvement dans la période de 2021-2026. A ces projets s'ajoutent 6 nouveaux projets structurants du PAG II. En somme, 18 grands projets sont en cours d'exécution sur la période de 2021-2026 pour un montant global de 1 894 milliards de FCFA. La plupart de ces projets sont en cours d'achèvement alors que certains sont déjà achevés.

Le tableau suivant présente les principaux projets en cours de développement dans le secteur du cadre de vie au Bénin

Tableau 6 : Etat de mis en œuvre et perspectives de quelques projets en cours dans le secteur du cadre de vie

Projets	Coût (milliards de FCFA)	Activités menées et quelques résultats immédiats
1 Assainissement pluvial de Cotonou	262	<ul style="list-style-type: none"> • 2022 : Lacement des travaux • Avril 2024 : Taux d'exécution global estimé à 66,2%. <ul style="list-style-type: none"> ➢ Collecteurs construits en béton armé ; ➢ Aménagement, pavage et électrification de rues, mise en place des caniveaux latéraux de rues et des bassins de rétention.
2 Assainissement pluvial des villes secondaires	381	<ul style="list-style-type: none"> • Septembre 2022 : Démarrage des travaux dans 7 villes • Octobre 2022 : Accord de financement (Banque mondiale et du FMI) <ul style="list-style-type: none"> ➢ Construction de 213 km de collecteurs et de 142 km de voiries dans 15 villes ➢ Construction de 70 km de collecteurs et de 40km de voiries à Allada, Dassa, Djougou, Kandi, Lokossa, Aplahoué, Pobè ➢ Renforcement des infrastructures d'assainissement et de lutte contre les inondations dans ces communes. • Juillet 2023 : Accord de financement de la BAD pour les travaux dans 8 villes : Porto-Novo, Abomey-Calavi, Bohicon, Abomey, Ouidah, Sèmè-Kpodji, Parakou et Natitingou • Mai 2024 : Lancement et poursuite du programme d'assainissement pluvial dans la commune d'Abomey-Calavi.

3	Réhabilitation et aménagement des voiries dans d'autres villes du Bénin : asphaltage (Phase 2)	273	<ul style="list-style-type: none"> • Août 2023 : lancement des travaux physiques de la phase 2 du programme de bitumage, pavage et mise en place d'éclairage public dans les principales villes : Cotonou, Abomey Calavi, Porto-Novo, Parakou, Kandi et Djougou. • Février 2024 : contractualisation pour les travaux dans les zones de Fidjrossè et de Togbin • Mai 2024 : Démarrage de la phase 2 de l'asphaltage dans la ville d'Abomey Calavi
4	Modernisation de la gestion des boues de vidange et des eaux usées	5	<ul style="list-style-type: none"> • Novembre 2022 : Mise en affermage de trois stations de traitement des boues de vidange (Sèmè-Podji, Parakou et Abomey-Calavi) pour le compte de la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS SA). • Avril 2023 : Mise en service de la 1^{ère} Station de Traitement des Boues de vidange (STBV) opérationnelle du Benin à Abomey Calavi : capacité de 600 m3 • Objectifs : • L'amélioration du service de collecte des boues de vidange et son accessibilité à tous les ménages • La collecte, le traitement et la valorisation des boues de vidange dans les stations selon les procédés respectueux de l'environnement • Avril 2024 : Approfondissement (en cours) des études de la mise en place d'un système d'épuration des eaux usées domestiques à Ganvié.
5	Adaptation des villes aux changements climatiques	42	<ul style="list-style-type: none"> • Octobre 2023 : Signature d'une convention avec les maires de Cotonou, Sèmè-Podji et Comè concernant les travaux en cours : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Cotonou : réalisation de 9,6 km de caniveaux et de 6,2 km de voirie pavée ; ➤ Sèmè-Podji : réalisation de 9,9 km de voirie pavée et 23,9 km de caniveaux ; ➤ Comè : réalisation de 3,2 km de voirie pavée et de 3,9 km de caniveaux, réhabilitation de 8 places traditionnelles, agrandissement d'un collège ; ➤ Bohicon : extension d'un collecteur (10,6 km) d'eau pluviale et aménagement urbanistique et paysager d'une promenade de 8 ha le long du collecteur. • Novembre 2023 : Travaux du Programme d'adaptation des villes au changement climatique dans certaines quartiers vulnérables à Cotonou (Yenawa, Sainte Cécile, Zogbo, Ménontin). • Juillet 2024 : Taux d'exécution physique des travaux : 67,9 %
6	Rénovation du centre commercial et administratif de GANHI	25	<ul style="list-style-type: none"> • Octobre 2021 : lancement des travaux par la libération de l'espace • Novembre 2022 : Indemnisation des personnes affectées par le projet • Juin 2023 : Lancement des activités préalables • Buts spécifiques visés par le projet et attentes : <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'embellissement du centre-ville de Cotonou ; ➤ La décongestion du trafic dans la zone ; ➤ L'amélioration du climat des affaires dans la zone ; ➤ La sécurisation des côtes lagunaires et maritime. ➤ La vocation commerciale du centre est renforcée ➤ La promotion des fonctions touristiques, hôtelières et de loisirs ➤ Création d'une image urbaine digne d'un centre d'affaires
7	Développement de programme immobilier d'habitat social et économique	340	Projet de construction de 20 000 logements économiques et sociaux dans 14 villes : Abomey-Calavi, Porto-Novo, Sème-Kpodji, Parakou, Abomey et Bohicon, Natitingou, Djougou, Kandi, Malanville, Pobè, Ouidah, Dassa-Zoumè, Lokossa, Azovè, Pahou, etc.).

			<ul style="list-style-type: none"> • 2020 : Démarrage des travaux sur le site de Ouèdo (235 ha) pour la construction de 10.849 logements • Juin 2022 : 3.035 logements sociaux déjà construits à Ouèdo • Octobre 2023 : Travaux de viabilisation engagés sur le site de Parakou : construction de 253 logements sociaux et autorisation de la signature des contrats de marchés • Novembre 2023 : 173 villas en construction à Ouando (Porto-Novo) : taux d'exécution des travaux estimé à environ 60%.
8	Assainissement, aménagement et développement économique des lacs et lagunes	62	<ul style="list-style-type: none"> • Décembre 2021: lancement des études de faisabilité technique, économique et financière : démarrage du Projet de Réhabilitation et d'Aménagement du Lac Nokoué et de la Lagune de Porto-Novo. • Janvier 2022 : démarrage de la phase pilote du dragage du Lac Ahémé. • 2023 : Fin des travaux de la 1^{ère} phase sur le lac Ahémé : <ul style="list-style-type: none"> ➢ libération des plans d'eau par l'enlèvement des engins prohibés ; ➢ assainissement des plans d'eau par dragage ➢ création d'îlots écologiques avec les sédiments argileux dragués ; ➢ assainissement et le développement des berges ➢ création et extension des ports et embarcadères • Février 2024 : Approbation des conclusions de la phase 2 des études du programme d'aménagement du lac Nokoué (15000 ha) et de la lagune de Porto-Novo • Juin 2024 : Démarrage de l'extension des travaux de dragage du Lac Ahémé (8 500 ha).
9	Conservation de la biodiversité et gestion durable des forêts classées et communales	47	<ul style="list-style-type: none"> • Mars 2023 : Accord de financement de la Banque Mondiale • Avril 2023 : Activités préalables à la mise en œuvre du projet de restauration des espaces forestiers dégradés • 1^{er} semestre 2023 : Travaux <ul style="list-style-type: none"> ➢ superficie totale reboisée : 17 730 ha sur les 22 000 ha prévus. ➢ Les activités de reboisement dans les 8 forêts classées ont généré plus de 33 700 emplois directs et indirects (31,5% de femmes)
10	Lumières du Bénin	48	<ul style="list-style-type: none"> • 2021-2022 : Réalisation d'études de faisabilité • Octobre 2023 : Lancement du recrutement de l'entreprise des travaux de la réhabilitation de l'éclairage public sur 3 voies d'accès à la ville de Cotonou (tronçons Godomey-Ouidah, Godomey-Abomey-Calavi et carrefour Le Bélière-poste de péage d'Ekpè) • Objectifs du projet : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Eclairer, par des lampadaires solaires photovoltaïques de dernière génération, l'ensemble des 77 communes du Bénin sur plus de 1600 km de voiries. ➢ Éclairage public solaire de 184 arrondissements ➢ Augmenter le taux de couverture de l'éclairage public.
11	Programme résidentiel de Camp Guezo	120,5	<ul style="list-style-type: none"> • 2023 : Etude du projet • Juin 2024 : Adoption des modalités de mise en œuvre en Conseil des ministres : <ul style="list-style-type: none"> ➢ 460 logements de type F4 prévus ➢ appartements de divers Standings (un site de 313 569 m²)
12	Construction du nouveau siège de l'assemblée nationale	25	<ul style="list-style-type: none"> • 2021 : Démarrage des travaux • Avril 2024 : Taux d'exécution physique global du projet : 85% contre 70% en octobre 2023 • 2^{ème} semestre 2024 : Finalisation des travaux
13	Construction de la cité ministérielle	65,5	<ul style="list-style-type: none"> • 2021 : Démarrage des travaux • Caractéristiques : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Construction sur un domaine de 5 ha pour 20 Ministères ➢ Composition : dix (10) bâtiments ; six (6) niveaux (R+5) ; 1 bâtiment de 4 niveaux (R+3) avec un parking de 500 places au Rez de chaussée, 1er et 2ème étages et un

			<ul style="list-style-type: none"> restaurant de plus de 1.000) places au 3ème étage. Décembre 2023 : taux d'exécution de 90% 2ème semestre 2024 : Finalisation des travaux
14	Construction de la cité administrative	69,8	<ul style="list-style-type: none"> 2021 : démarrage des travaux Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> ➢ optimiser leur fonctionnement, développer le patrimoine bâti de l'Etat et réaliser des économies d'échelle. ➢ Construction de 16 bâtiments administratifs de types R+3 (bâtiments de bureaux et locaux techniques) assortis de parkings, d'un restaurant, des salles de conférences, d'un centre médical, d'ouvrages divers sur le site (bassin, passerelle, clôture, ...), d'équipements modernes de communication 2025 : Livraison des travaux
15	Construction du centre des affaires maritimes à Cotonou	44,1	<ul style="list-style-type: none"> 2021: Réalisation des études 2022 : Démarrage des travaux Juillet 2024: Taux d'exécution global de 18% (Source : PAC) 2026 : Finalisation des travaux Objectif : Assurer la fluidité des opérations portuaires d'infrastructures : 1 bâtiment dédié aux structures publiques, 1 bâtiment dédié aux structures privées et 1 bâtiment dédié au PAC, rassemblés en un seul bloc.
16	Construction d'un Pôle Commercial & restructuration du stade Général Matthieu Kérékou	30	<ul style="list-style-type: none"> Mars 2022 : Sélection de l'entreprise de construction 2ème semestre 2022 : démarrage des travaux 2025 : Livraison des travaux Objectif : <ul style="list-style-type: none"> ➢ le pôle commercial va abriter la délocalisation des produits de luxe (tissus, bijoux, produits cosmétiques etc.) du marché Dantokpa, ➢ un vaste espace d'environ 35.000 m² situé en zone urbaine à Kouhounou à Cotonou : des halles de deux niveaux, un parc urbain, une agora, de parkings et de commerces de rue.

Source : beninrevele.bj/ SImAU/BAI/MCVT



Centre des Affaires Maritimes (travaux en cours, juillet 2024)



Siège de l'Assemblée Nationale du Bénin (Chantier, avril 2024)

4.2. Quelques réalisations récentes dans le secteur du cadre de vie :

Avec un capital de plus de 900 milliards FCFA cumulés sur les différents budgets du cadre de vie, plusieurs réalisations ont été enregistrées dans divers domaines, notamment :

- **Domaine du Développement urbain et d'Aménagement du Territoire :**

- Poursuite des travaux de construction des logements sociaux à Porto-Novo et Parakou ;
- Réalisation des travaux de gros-œuvres de 5 272 logements sociaux à Ouèdo (dont 3 035 logements déjà construits) et achèvement des logements militaires d'Allada.



- Réhabilitation de palais royaux de Nikki et d'Abomey (projet spécial de réhabilitation de la Cité historique d'Abomey).
- Pavage et assainissement de rues.
- Achèvement des travaux de construction de 18 marchés modernes sur les 20 prévus pour la phase 1 du projet de construction et de modernisation des 35 marchés régionaux et de quartiers de villes.

- Parmi les 18 marchés construits, 1 marché urbain sur les 9 de Cotonou est déjà opérationnel en juin 2024 : marché urbain de Cadjèhoun.



- Finalisation des travaux de construction et mise en service de l'Hôtel SOFITEL et rénovation du Centre international de conférence (CIC) de Cotonou.



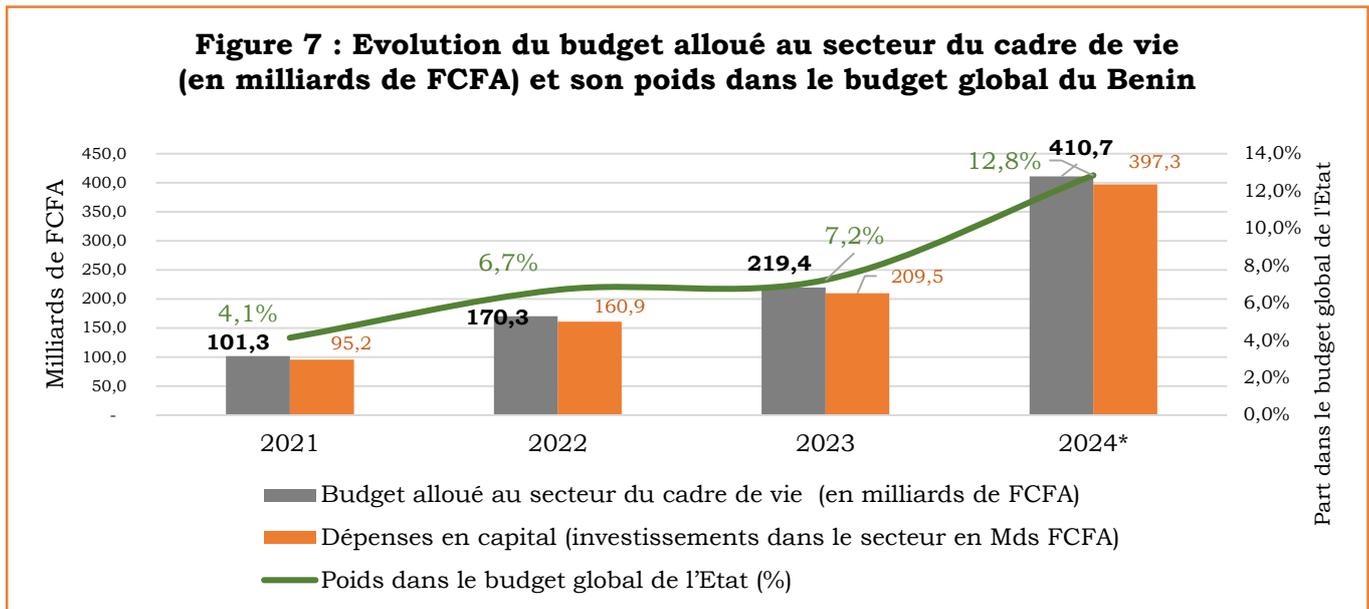
Centre International de Conférence (CIC) de Cotonou

- **Domaine de la gestion de l'environnement, des changements climatiques et des ressources naturelles :**

- Réalisation de plus de 9 300 hectares de plantations forestières lors de la Campagne nationale de Reboisement;
- Réception provisoire des travaux de construction des bureaux des cantonnements de Savè et d'Aplahoué.
- Nettoyage des plages et mise en dépôt des ordures collectées le long du littoral du Bénin ;
- Réalisation de deux réserves biologiques de 1 et 2 hectares draguées à -10 m pour constituer une zone de réserve pour les espèces halieutique ;
- Lutte contre la désertification grâce aux activités de reboisement ;
- Protection de la faune.
- Réduction des risques d'inondations.



4.3. Quelques indicateurs récents



Le **budget** du Ministère du cadre de vie et du développement durable est passé de 101,3 milliards de FCFA en 2021 pour atteindre **219,4 milliards de FCFA en 2023**, avec un **taux d'accroissement moyen de 38,1%** sur la période 2020-2023. Sur cette période, le budget de ce département ministériel représente en moyenne **6% du budget global de l'Etat**, en raison de l'importance des investissements du PAG 2 dans ledit secteur. Les **dépenses en capital budgétées représentent en moyenne 95% du budget** du secteur du cadre de vie contre 5% pour les dépenses ordinaires (fonctionnement) du ministère.

En avril 2023, ce ministère a été fusionné avec celui des transports. Ainsi, pour la gestion 2024, le budget du Ministère du Cadre de Vie et des Transports, en charge du Développement Durable, s'élève à 410,7 milliards F CFA. Ce budget a connu un accroissement de 9,3% relativement à celui de 2023 qui était évalué à 375,8 milliards de FCFA (dont 219,4 milliards de FCFA pour l'ancien Ministère du cadre de vie et 156,4 FCFA pour l'ancien Ministère des infrastructures et des transports). Pour ce budget, les dépenses en capital s'élèvent à 397,3 milliards de FCFA, soit 96,7% du budget dudit ministère.

Au titre des projets, il est notamment prévu en 2024 :

- la réhabilitation et l'aménagement des voiries dans certaines villes du Bénin : « asphaltage » phase B ;
- la gestion intégrée des déchets, boues de vidange et eaux usées ;
- la protection de la zone côtière du Bénin à l'Ouest (Hillacondji-Grand-Popo) ;
- la réhabilitation des lacs Ahémé et Nokoué et de la lagune de Porto-Novo ;
- la poursuite et/ou la finalisation de la construction des bâtiments administratifs et des infrastructures socio-communautaires (Cité ministérielle, Cité

administrative d'Abomey-Calavi, Cités administratives départementales, sièges des institutions) ;

- la poursuite de la réalisation du programme des 20.000 logements économiques et sociaux, notamment à Parakou et Porto-Novo ;
- la modernisation des infrastructures d'envergure internationale : Port autonome de Cotonou, Aéroport international de Cotonou ;
- la construction des équipements marchands (2^{ème} phase).



Près de 30 000 places dans l'ensemble des 20 marchés modernes (1^{ère} phase), dont 9 marchés urbains composés chacun de :

- Boutiques
- Places de vente
- Blocs Sanitaires
- Complexe boucherie/ poissonnerie/ Chambre froide
- Bureau du personnel de gestion du marché
- Infirmerie
- Espace de décharge des ordures
- Une électrification du marché (système solaire)
- Un local technique et d'entretien
- Etc.



5. SITUATION FINANCIERE DU BENIN

5.1. Recettes des administrations financières de l'Etat : réalisations à fin mars 2024

Tableau 7 : Recettes brutes des administrations financières au 31 mars 2024

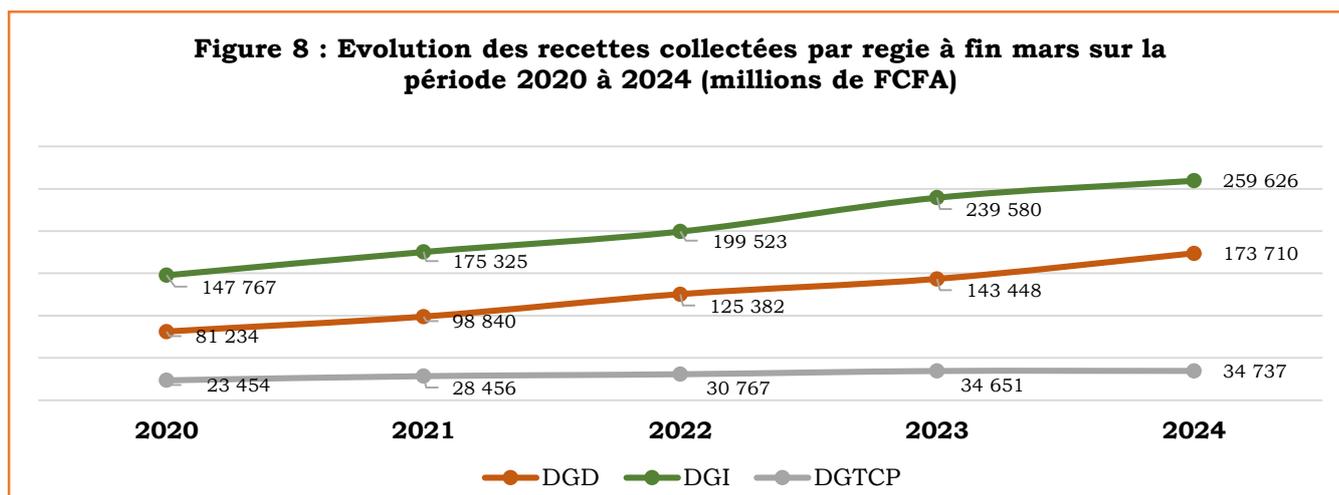
(En millions de FCFA)

Montants en millions de FCFA	Prévision 2023	Réalisation au 31/03/2023	% Réalisé	Prévision 2024	Réalisation au 31/03/2024	% Réalisé	Taux de variation
Régie							
Douane	603 452	143 448,2	23,8%	702 372	173 710	24,7%	+21,1%
Impôts	874 900	239 579,5	27,4%	1 112 580	259 626	23,3%	+8,4%
Trésor	162 348	34 650,9	21,3%	99 768	34 737	34,8%	+0,2%
Total	1 640 700	417 678,5	25,5%	1 914 720	468 073,0	24,4%	+12,1%

Source : DGB, sur la base des données fournies par les régies financières, mai 2024

Les régies financières (Impôts, Douanes et Trésor) ont collecté au terme du 1^{er} trimestre 2024, des recettes brutes qui s'élèvent à 468 073 millions de FCFA, en hausse de 12,1% par rapport au 1^{er} trimestre 2023, avec un taux d'exécution de 24,4% du budget annuel.

Le graphique ci-dessous montre l'évolution des recettes collectées par les régies financières à fin mars sur la période 2020-2024



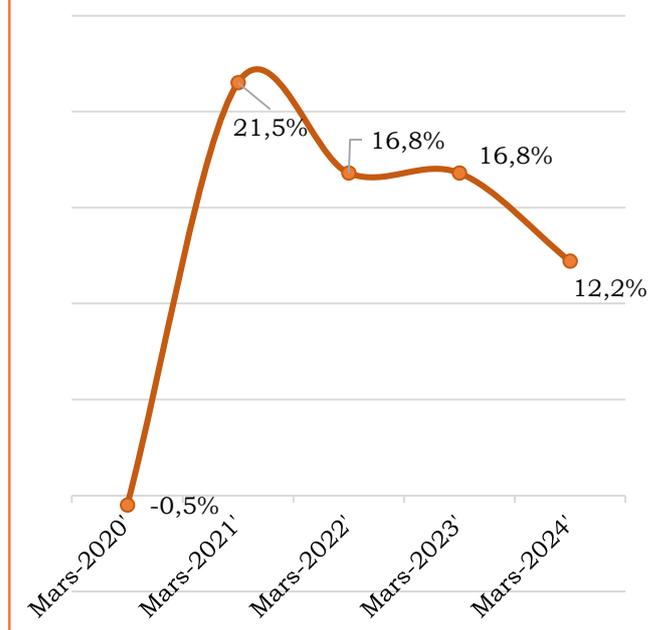
Source : DGB, sur la base des données fournies par les régies financières, avril 2024

Le graphique ci-dessus montre une évolution du niveau de mobilisation des recettes des différentes régies. Cette performance résulte de l'effet de la bonne dynamique de l'économie nationale et des réformes au niveau des dispositifs de collecte des recettes.

En termes d'accroissement, les recettes ont progressé grâce à la qualité de management dans les administrations financières sur les 5 dernières années. Par contre en 2024, le niveau d'accroissement a connu une baisse par rapport à 2023, ce qui est principalement lié aux événements négatifs enregistrés en 2023 sur l'économie nationale. Il s'agit entre autres :

- des conditions climatiques défavorables pour l'agriculture en début de campagne 2023-2024.
- des élections au Nigeria qui ont abouti à la levée des subventions des produits pétroliers et au désarrimage de Naira au dollar ;
- la situation politique dans le sahel et les sanctions prononcées par la CEDEAO à l'encontre du Niger.

Figure 9 : Taux d'accroissement des recettes budgétaires au 31 mars sur la période 2020-2024 (glissement annuel)



Source : DGB, mai 2024

• Direction générale des Douanes (DGD)

Tableau 8 : Point du recouvrement des recettes de la DGD à fin mars 2024

(En millions de FCFA)

Nature des recettes	Prévision 2023	Réalisation au 31/03/2023	% Réalisé	Prévision 2024	Réalisation au 31/03/2024	% Réalisé	Taux de variation
I- Recettes fiscales dont :	600 000	142 430	23,7%	698 920	172 910	24,7%	+21,4%
<i>Impôt et taxes intérieurs</i>	312 588	70 490	22,6%	329 663	93 132	28,3%	+32,1%
<i>Droits et taxes à l'importation</i>	238 790	56 527	23,7%	281 814	61 925	22,0%	+9,5%
<i>Droits et taxes à l'exportation</i>	11 193	5 874	52,5%	39 700	7 629	19,2%	+29,9%
<i>Autres recettes fiscales</i>	37 429	9 539	25,5%	47 743	10 224	21,4%	+7,2%
II-Recettes non fiscales	3 452	1 018	29,5%	3 452	800	23,2%	-21,4%
Total	603 452	143 448	23,8%	702 372	173 710	24,7%	+21,1%

Source : DGB, sur la base des informations fournies par la DGDDI, mai 2024

Les recettes brutes recouvrées par la DGD à fin mars 2024 s'établissent à 173 710 millions de FCFA avec un taux de progression de 21,1%. Comparativement à l'objectif annuel (702 372 millions de FCFA), elles affichent un taux de recouvrement de 24,7% contre 23,8% à fin mars 2023. En termes d'objectif trimestriel (164 661 millions de francs CFA), elles ont dépassé les prévisions avec un taux de réalisation de 105,5%.

Cette performance réalisée est principalement en lien avec les nouvelles mesures liées au dédouanement des volailles et poissons importés.

De potentielles améliorations du niveau des recettes sont envisagées pour le 2^{ème} trimestre grâce à :

- la poursuite de la veille pour le positionnement des navires des produits pourvoyeurs de recettes;
- la gestion des conteneurs de volailles/poissons au Port de Cotonou ;
- la poursuite du renforcement des mesures de recouvrement sur les restes à recouvrer ;
- le renforcement de la lutte contre la fraude.

• Direction Générale des Impôts (DGI)

Les produits de recettes fiscales brutes recouverts par l'Administration des Impôts à fin mars 2024 ont enregistré une progression de 8,4% en glissement annuel, en s'établissant à 259 625,6 millions de FCFA, avec un taux de recouvrement de 23,3%.

Tableaux 9 : Point du recouvrement des recettes de la DGI au 31 mars 2024
(En millions de FCFA)

Nature des recettes	Prévision 2023	Réalisation au 31/03/2023	% Réalisé	Prévision 2024	Réalisation au 31/03/2024	% Réalisé	Taux de variation
Impôts sur Revenus non Salariaux	277 154,8	84 969,2	30,7%	357 178,3	73 272,5	20,5%	-13,8%
Impôts sur les Revenus Salariaux	117 955,0	33 975,6	28,8%	148 278,9	38 198,3	25,8%	+12,4%
Impôts sur les Biens et Services	436 771,5	110 296,2	25,3%	464 809	113 687,9	24,5%	+3,1%
Impôts sur la Propriété	38 107,9	7 770,4	20,4%	41 358	11 718,0	28,3%	+50,8%
Autres Recettes Fiscales	4 910,4	2 568,1	52,3%	100 956	22 748,9	22,5%	+785,8%
TOTAL	874 900	239 580	27,4%	1 112 580	259 625,6	23,3%	+8,4%

Source : DGB, sur la base des données fournies par la DGI, mai 2024

- Les impôts sur les biens et services sont ressortis à 113 687,9 millions de FCFA au 31 mars 2024, avec une hausse de 3,1% en glissement annuel. Cette performance est principalement imputable à la bonne tenue de la taxe sur la valeur ajoutée, de la taxe sur les activités financières et d'assurance, et la taxe sur les ventes de services de communication électronique.
- S'agissant des recettes des impôts sur les revenus salariaux, ils ont connu une hausse de 12,4%. Cette amélioration est notamment liée à l'accroissement du nombre des nouveaux salariés en lien avec les projets d'infrastructures en cours et les unités de production de la GDIZ.

- Quant aux impôts sur la propriété, ils ont enregistré un accroissement de 50,8% en glissement annuel, en s'affichant à 11 718 millions de FCFA contre 7 770,4 au 1^{er} trimestre de 2023. Cette embellie est induite notamment par la bonne tenue :

- ❖ des droits d'enregistrement (+ 2 997,5 millions de FCFA) ;
- ❖ et de la taxe sur les véhicules à moteur (+ 2 204,9 millions de FCFA).

- Par contre, les revenus non salariaux ont enregistré un repli de 13,8% par rapport à la même période de 2023, ressortant à 73 272,5 millions de FCFA à fin mars 2024, en raison d'un retard dans les déclarations.

Cela est induit notamment par la baisse de :

- ❖ l'impôt sur les sociétés (-33,9%) ;
- ❖ l'impôt sur les bénéfices d'affaires catégories bénéfices industriels et commerciaux (-26,4%) ;
- ❖ l'impôt sur les plus-values immobilières (-41,2%).

Par ailleurs, suite au reclassement de certains produits de recettes prélevés par la DGTCP en cours d'année 2023, en raison de leur nature, les autres recettes brutes de la DGI ressortent au 31 mars 2024 à 22 748,9 millions de FCFA (+785,8%) contre 2 568,1 à fin mars 2023.

• Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP)

A fin mars 2024, les recettes collectées par la DGTCP s'élèvent à 34 737,2 millions de FCFA sur une prévision annuelle de 99 768 millions FCFA, soit un taux de réalisation de 34,8% (largement au-dessus de l'objectif trimestriel attendu pour la période).

Tableau 10 : Point du recouvrement des recettes de la DGTCP à fin mars 2024

(En millions de FCFA)

Nature des recettes	Prévision 2023	Réalisation au 31/03/2023	% Réalisé	Prévision 2024	Réalisation au 31/03/2024	% Réalisé	Taux de variation
Revenu de l'Entreprise et du Domaine	2 100	196,3	9,3%	23	5,2	22,6%	-97,4%
Droits et Frais Administratifs	10 180	2 521,8	24,8%	22 122	12 245,5	55,4%	+385,6%
Amendes et Condamnations	570,0	76,2	13,4%	670	107,6	16,1%	+41,2%
Produits Financiers	11 060	1 960,9	17,7%	27 946	6 843,2	24,5%	+249,0%
Autres Recettes non fisc.	88 770,0	19 744,5	22,2%	25 361,0	4 864,9	19,2%	-75,4%
Recettes Exceptionnelles	49 668,0	10 151,1	20,4%	23 646,0	10 670,7	45,1%	+5,1%
TOTAL	162 348	34 650,8	21,3%	99 768	34 737,1	34,8%	+0,2%

Source : DGB, sur la base des données fournies par la DGI, mai 2024

Comparativement aux réalisations à la même période en 2023, le niveau de recouvrement des recettes mobilisées par la DGTCP enregistre une légère hausse de 86,3 millions de FCFA, correspondant à un taux d'accroissement de 0,2%.

Cependant, en tenant compte du montant issu de l'opération de reclassement évoqué plus haut, les recettes s'affichent au 31 mars 2024 à 17 427,4 millions de FCFA. En glissement annuel, il est donc noté une progression de 99,3%. Cette performance enregistrée au titre du 1^{er} trimestre 2024 est essentiellement portée par les recettes générées par les Institutions et les services sectoriels de l'Etat.

5.2. Les dépenses de l'Etat

Au titre des dépenses publiques, cette section présente le niveau de réalisation des dépenses ordinaires et des dépenses en capital.

• Dépenses ordinaires

Les dépenses ordinaires sont constituées des dépenses de personnel, des charges financières de la dette publique, des dépenses d'acquisitions de biens et services et des dépenses de transfert courant.

Tableau 11 : Evolution des dépenses ordinaires à fin mars 2024

(En millions de FCFA)

Nature des dépenses	2023			2024			Taux de variation
	Prévision annuelle 2023	Montant Engagé 31/03/2023	% Engagé	Prévision annuelle 2024	Montant Engagé 31/03/2024	% Engagé	
Charges financières - Dette	177 200	98 855,9	55,8%	210 600	123 872	58,8%	+25,3%
Dépenses de personnel	523 229	127 134,7	24,3%	595 885	133 625	22,4%	+5,1%
Dépenses d'acquisition	188 600	25 618,5	13,6%	185 015	27 503	14,9%	+7,4%
Dépenses de transfert	369 171	78 766,5	21,3%	473 300	125 221	26,5%	+59,0%
TOTAL	1 258 200	330 375,6	26,3%	1 464 800	410 221	28,0%	+24,2%

Source : DGB, sur la base des données fournies par la DGI, mai 2024.

A fin mars 2024, les dépenses ordinaires atteignent 410 221 millions de FCFA en engagement ; ce montant correspond à un *taux d'exécution de 28%*. Par rapport à la même période en 2023, les dépenses ordinaires enregistrent une hausse de 24,2% tirée principalement par les dépenses de transfert (+59%) et les charges financières de la dette (+25,3%).

➤ **Charges financières de la dette publique**

Les intérêts sur la dette publique (intérieure et extérieure) payés au 1^{er} trimestre 2024, conformément au calendrier des échéances, s'élèvent à 123 872 millions de F CFA correspondant à 58,8% de la prévision annuelle.

Par type de dette, les intérêts financiers assurés se décomposent comme ci-après :

- ❖ 50 713,3 millions de FCFA au titre de la dette intérieure, correspondant à un taux d'exécution de 45,6% des prévisions annuelles ;
- ❖ 73 159,0 millions de FCFA au titre de la dette extérieur, correspondants à un taux d'exécution de 73,7% des prévisions annuelles, en lien avec les décaissements sur les obligations internationales qui s'élèvent à plus de 60 105,3 millions de FCFA.

➤ **Dépenses de personnel**

Les dépenses de personnel des ministères et des institutions de l'Etat exécutées à fin mars 2024 ressortent en engagement à 133 625 millions de FCFA avec un taux d'exécution de 22,4%.

L'évolution de l'exécution des dépenses de personnel enregistrée au fil des trimestres témoigne de l'effort de maîtrise de cet agrégat majeur de la politique budgétaire de l'Etat et une meilleure crédibilité dans sa prévision.

➤ **Dépenses d'acquisitions de biens et services**

Les dépenses d'acquisitions de biens et services s'établissent à fin mars 2024 à 27 503 millions de FCFA, base engagement, sur une prévision annuelle de 185 015 millions de FCFA, correspondant à un taux d'engagement de 14,9%.

➤ **Dépenses de transfert**

Les dépenses de transfert sont constituées des dépenses de transferts courants et des dépenses d'exonérations fiscales. A fin mars 2024, les dépenses de transfert atteignent 125 221 millions de FCFA correspondant à un taux d'exécution de 26,5%.

Elles connaissent un accroissement de 59% en glissement annuel, tiré principalement par les dépenses fiscales qui représentent près de 30% des dépenses de transfert.

• **Dépenses en capital**

Les dépenses en capital exécutées à fin mars 2024 affichent un accroissement du niveau de consommation qui s'élève à 11,7% par rapport à fin mars 2023. Elles ressortent en crédits de paiement (engagement comptable) à 178 882,8 millions de FCFA avec un taux d'exécution de 18,6%.

Les secteurs qui sont restés dynamiques au cours du premier trimestre 2024 sont ceux relatifs aux infrastructures, au cadre de vie, à l'eau et l'assainissement, à

l'enseignement technique et l'enseignement supérieur, à la santé, à l'agriculture, à l'énergie, au tourisme et au numérique.

Tableau 12 : Dépenses en capital au 31 mars 2024

(Montants en millions de FCFA, en crédit de paiement).

Nature des dépenses	Prévision 2023	Montant Engagé 31/03/2023	% Engagé	Prévision annuelle 2024	Montant Engagé 31/03/2024	% Engagé	Variation (%)
Dépenses en Capital sur financement Intérieur	639 150	58 508,8	9,2%	581 784	102 851,2	17,7%	+75,8%
Dépenses en Capital sur financement extérieur	320 600	101 588,2	31,7%	381 616	76 031,6	19,9%	-25,2%
*Prêts	241 750	91 356,9	37,8%	314 916	61 904,4	19,7%	-32,2%
*Dons	78 850	10 231,3	13,0%	66 700	14 127,2	21,2%	+38,1%
TOTAL	959 750	160 097,0	16,7%	963 400	178 882,8	18,6%	+11,7%

Source : DGB, sur la base des données fournies par la DGI, mai 2024.

Le détail de l'exécution des dépenses en capital à fin mars 2024 se présente par source de financement comme ci-après :

- les dépenses d'investissement financées sur ressources intérieures en termes de crédits de paiement sont établies à 102 851,2 millions de FCFA en engagement sur une prévision annuelle de 581 784 millions de FCFA, soit un taux d'exécution de 17,7%.
- les dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures atteignent en engagement 76 031,6 millions de FCFA, avec un taux d'exécution de 19,9% sur une prévision annuelle de 381 616 millions de FCFA.

Centre Hospitalier international de Calavi (CHIC)



5.3. Encours de la dette publique

Tableau 13 : Encours de la dette publique au premier trimestre 2024
(En milliards de FCFA)

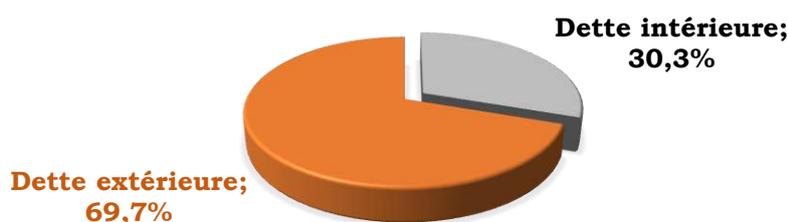
Rubriques	2023				2024
	1 ^{er} trim	2 ^{ème} trim	3 ^{ème} trim	4 ^{ème} trim	1 ^{er} trim
Dette bilatérale	351,7	347,4	364	336,1	334,2
Dette multilatérale	2065,9	2171,3	2215,8	2310,6	2384,6
Dette commerciale (Eurobond y compris)	1491,6	1793,9	1769,5	1743,7	2015,5
Encours dette en devises	3909,2	4312,5	4349,4	4390,4	4734,3
Obligations du Trésor	1778,8	1750,8	1751,3	1751,3	1703,8
Bons du Trésor	47,9	44,6	66,7	38,2	22,8
Autres dettes en monnaie locale (financement bancaire en monnaie locale)	331,4	326,6	332,4	328,5	334,9
Encours dette en monnaie locale	2158	2122	2150,4	2118,1	2061,5
Encours dette publique	6 067,3	6 434,6	6 499,8	6 508,5	6 795,8
Taux d'endettement en devises	32,7%	36,1%	36,5%	36,8%	36,5%
Taux d'endettement en monnaie locale	18,1%	17,8%	18,0%	17,7%	15,9%

Source : Caisse Autonome de Gestion de la Dette (CAGD), février 2024

Au 31 mars 2024, l'encours de la dette publique s'établit à 6 795,8 milliards contre 6 508,5 milliards de F CFA à fin décembre 2023. La structure de l'encours de la dette se présente comme suit :

- dette extérieure : 4 734,3 milliards de FCFA (69,7% du portefeuille) ;
- dette intérieure : 2 061,5 milliards de FCFA (30,3% du portefeuille).

Figure 10 : Décomposition de la dette publique au 1er trimestre 2024

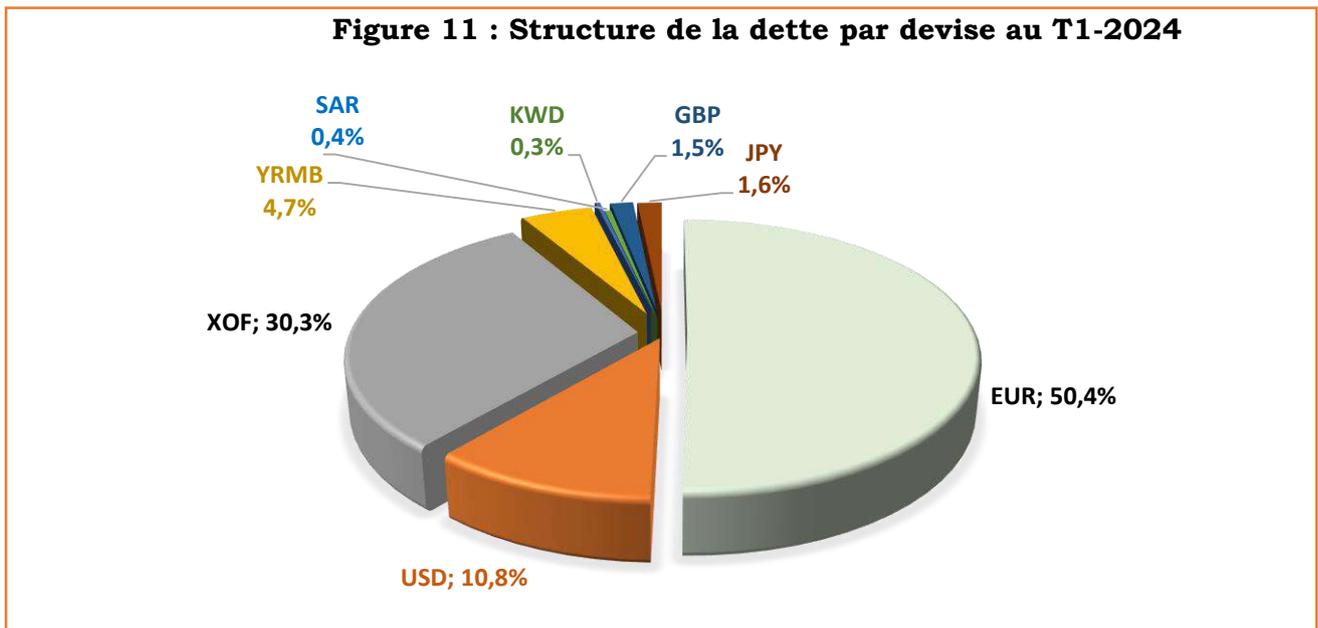


Source : Caisse Autonome de Gestion de la Dette (CAGD), mai 2024

La répartition de l'encours selon les instruments, les critères de résidence et de devise se présentent comme suit :

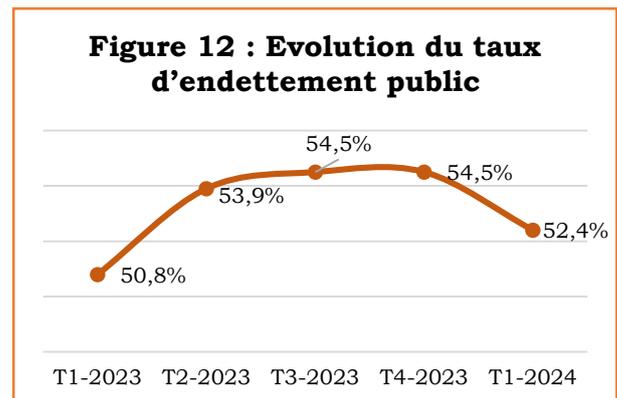
- la dette publique est dominée par la dette envers les créanciers non-résidents (83,8% du total) ;
- la dette multilatérale représente un peu plus de la moitié de la dette extérieure (52,6%) pendant que les titres publics sont la composante la plus importante de la dette intérieure (84,5%).

- l'Euro représente la principale devise d'endettement du Bénin (50,4%) suivi du FCFA (30,3%) et du dollar américain (10,8%).

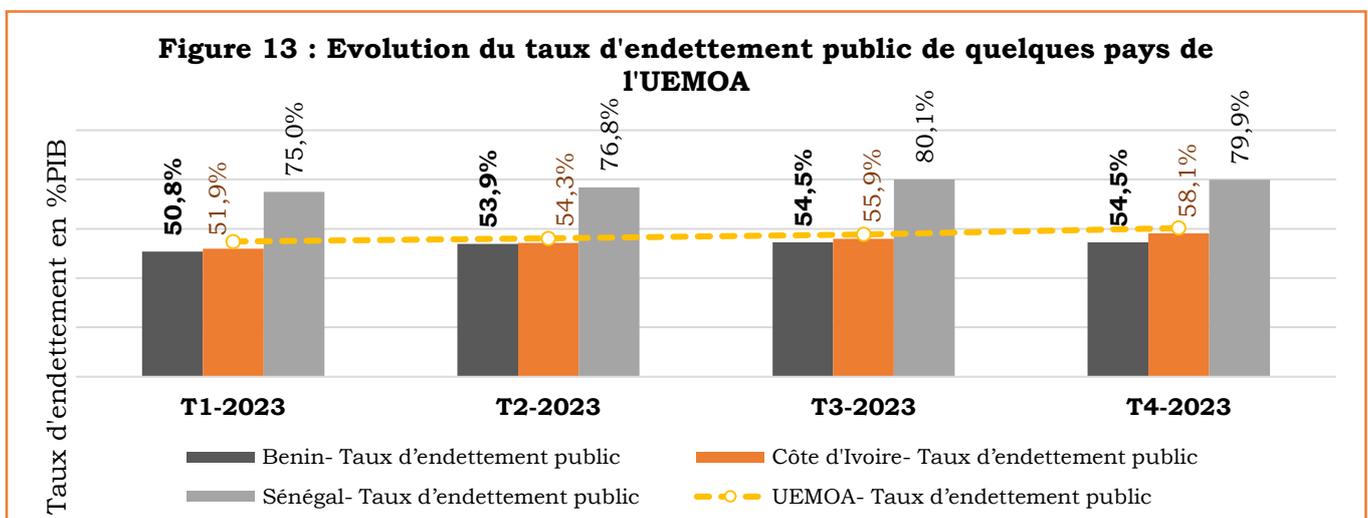


Source : Caisse Autonome de Gestion de la Dette (CAGD), juin 2024

- Au 31 mars 2024, le taux d'endettement public du Bénin (encours de la dette/PIB) est estimé à 52,4% contre 54,5% à fin décembre 2023 et demeure inférieur à la norme communautaire de l'UEMOA de 70%.
- la dette publique du Bénin demeure **viable avec un risque de surendettement « modéré »**.
- A fin décembre 2023, ce taux était de 54,5%, ce qui est inférieur à ceux de la Côte d'Ivoire (58,1%) et du Sénégal (79,9%).

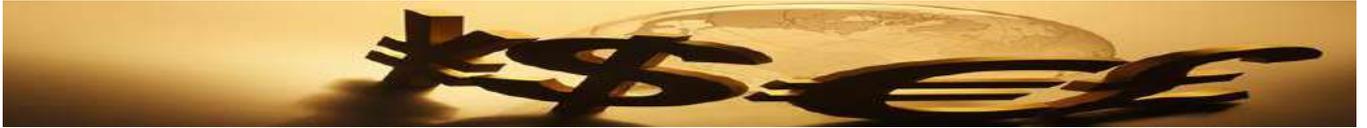


Source : CAGD, mai 2024



Source : Bulletins statistiques de la dette publique nationaux/BCEAO

6. SITUATION MONETAIRE



La situation monétaire de l'UMOA à fin mars 2024 est marquée par une augmentation, en glissement annuel, du rythme de progression de la masse monétaire à 3,7%, après 3,5% trois mois plus tôt.

Tableau 14 : Evolution de la situation monétaire à fin mars 2023 (en milliards de FCFA)

(Montants en milliards de FCFA)	mars-23	déc-23	mars-24	Glissement trimestriel (%)	Glissement annuel (%)
Masse monétaire (M2)	45 659,1	47 778,4	47 340,8	-0,9%	+3,7%
Actifs extérieurs nets	2 878,0	1 149,1	1 530,2	+33,2%	-46,8%
Créances intérieures	53 444,3	58 069,6	57 848,1	-0,4%	+8,2%

Source : BCEAO, bulletin des statistiques (juin 2024)

Cette dynamique est induite par la hausse des créances intérieures de 4 403,9 milliards FCFA (+8,2%), dont l'impact a été atténué par la contraction des actifs extérieurs nets (-46,8%). L'accroissement des créances intérieures résulte de celui des créances nettes des institutions de dépôt sur les Administrations Publiques Centrales (+2 737,9 milliards soit +13,1%), combinée à celle des créances sur l'économie (+1 665,9 milliards soit +5,1%).

En revanche, les avoirs extérieurs nets de l'Union se sont contractés sur un an, en liaison avec la dégradation des comptes extérieurs au cours de l'année 2023.

Réserves de devises :

Les échanges extérieurs des Etats membres de l'Union, au cours du 1^{er} trimestre 2024, ont affiché un solde global déficitaire de 14 milliards FCFA, contre un déficit de 1 704,4 milliards FCFA noté à la même période de l'année précédente.

Cette nette amélioration du profil des échanges extérieurs résulte principalement de **l'augmentation des entrées nettes au titre du compte financier, portées par la mobilisation d'Eurobonds par la Côte d'Ivoire et le Bénin**, ainsi que d'un repli du déficit du compte courant qui est ressorti à 4,8% du PIB, contre 6,8% un an plus tôt. **La couverture des importations par les réserves de change s'est située à 3,5 mois en mars 2024.**

GILLES GUERARD,
DIRECTEUR GENERAL